



## LE MOT DU MAIRE

*Notre village a été très calme durant l'été. Début septembre, l'animation est revenue avec la rentrée scolaire : 5 classes à l'école primaire et 3 en maternelle, soit une classe par âge, répartition idéale, mais qui pourrait être un peu bousculée début 2016 avec l'arrivée des locataires des logements en construction rue de Melun.*

*Quant aux services périscolaires, ils ont repris avec quelques changements : un nouveau prestataire pour les*

*repas au restaurant scolaire, des activités un peu différentes avec la découverte de l'espagnol et les marionnettes en fonction des compétences des animateurs recrutés. Quinze personnes vont consacrer du temps à l'animation de ces heures sous la responsabilité communale avec l'objectif d'apporter aux enfants des connaissances et des expériences nouvelles dans une ambiance ludique et détendue.*

*Bien à vous,*

*Le Maire,  
Michel Le Maoult*



*Le Maire, Michel Le Maoult, avec à sa gauche Isabelle Naura Secrétaire Générale de Mairie et Caroline Guiéba adjointe aux affaires scolaires, entourés de l'équipe communale chargée du périscolaire.*



## Quoi de neuf à l'agglo ?

Le musée de la gendarmerie nationale a enfin ouvert ses portes. Situé à Melun, avenue du 13<sup>ème</sup> Dragons (école des officiers de la gendarmerie), ce musée a le label « musée de France » et met en valeur un patrimoine unique composé de 2 000 objets de toutes sortes ainsi que la plus grande vitrine suspendue d'Europe longue de 18 m qui présente équipements, montures, costumes... à travers les âges. Un nouveau lieu culturel et touristique unique en son genre, adapté pour tous publics, qu'il faut découvrir.



L'agglomération Melun Val de Seine a financé les travaux et l'aménagement intérieur pour un montant de 8 870 000 €.

J'avais évoqué, dans le Livry-Info de février 2015, la modification de périmètre de notre agglomération. Celle-ci sera effective au 1er janvier 2016. Actuellement composée de 14 communes représentant 110 000 habitants, nous allons accueillir au 1er janvier 2016 les communes de St Fargeau-Ponthierry et Pringy qui comptent, ensemble 15 000 habitants.

Nous avons en commun un bassin de vie et d'emploi, la vallée de la seine et des « relations de voisinage » régulières. Le point négatif de ce regroupement est que, le nombre de conseillers communautaires fixé par la loi ne changeant pas et ces deux nouvelles communes disposant de 8 sièges, **les 8 plus petites communes dont Livry-sur-seine perdent un siège de conseiller communautaire sur les deux qu'elles avaient jusqu'à ce jour.**

Notons aussi, au niveau de l'agglomération, la mise en place d'un « conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance » (CISPD). Cette nouvelle instance a pour mission de contribuer à la sécurité des habitants et de coordonner toutes les actions en ce domaine avec tous les acteurs impliqués (Préfet, éducation nationale, police, bailleurs sociaux, SNCF, pompiers, communes). Ce conseil est en cours d'installation au moment où paraît ce **Livry-Info**.

*D. Gervais*

# ENVIRONNEMENT

## De nouvelles pratiques respectueuses de l'environnement

**Les produits phytosanitaires, même répandus en faible quantité, sont une source importante de pollution des eaux. La réduction de l'usage de ces produits constitue donc un enjeu majeur pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques, et au-delà pour la santé humaine.**

### Ce que dit la loi

Avec la loi du 6 février 2014 interdisant l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces verts publics à partir de 2020, la marche vers le « zéro phyto », enclenchée notamment par le Grenelle de l'Environnement, dispose désormais d'un calendrier et d'un cadre législatif. Au-delà des seuls parcs et jardins, c'est un pan entier de l'aménagement urbain qui est concerné par ce virage (voirie, bâtiments, espace public...). Avec bien sûr, à la clé, un impact non négligeable sur l'eau et les milieux naturels.

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit de ramener cette interdiction, y compris pour la voirie, au premier janvier 2017.

### Que fait Livry ?

La Commune de Livry sur seine a engagé une démarche en ce sens afin de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts et de privilégier des méthodes alternatives de désherbage sur les espaces publics.

Dernièrement, la commune a franchi une nouvelle étape en signant la "charte du Champigny" de l'association Aquil'Brie. Ainsi, notre commune s'engage officiellement à limiter l'usage des engrais, désherbants, insecticides et fongicides afin de préserver les nappes phréatiques.

Pour limiter l'utilisation des pesticides, Livry met en œuvre des techniques alternatives dites douces et sélectives : le paillage des plantations comme dans le parc du Fief, le désherbage mécanique, le fauchage tardif des accotements...

La présence de flore spontanée sur les trottoirs, au pied des arbres ou dans les cimetières n'est pas le signe d'un manque d'entretien mais celui d'un nécessaire changement de nos paysages. Ces herbes ne sont pas « mauvaises » : elles sont utiles à la biodiversité et doivent retrouver leur place dans notre village. **Tolérer quelques herbes, c'est protéger notre environnement et notre santé.**

Et si vraiment vous aimez les trottoirs sans un brin d'herbe sachez qu'il incombe à chaque habitant le nettoyage et le balayage au droit de son habitation ou de son commerce, que la voie soit publique ou privée.



*Paillage des rosiers devant la Mairie.*



*Accotements fleuris le long de la voie ferrée.*

### Vous aussi, passez au « zéro herbicide » !

Pour que le désherbage manuel soit efficace, la contribution citoyenne des habitants doit venir en complément des bonnes pratiques engagées par votre commune. Chacun peut s'associer, à sa manière, à cette démarche écologique.

Voici quelques conseils simples pour agir de chez vous :

- être tolérant vis-à-vis de la flore spontanée
- désherber les mauvaises herbes avec les restes d'eau bouillante de cuisson
- les déraciner avec une simple binette ou un couteau de cuisine
- et limiter utilisation de produits chimiques !

*Les commissions Environnement et travaux*



### Une borne de recharge pour les véhicules électriques

Une borne est en cours d'installation rue de la Garenne, près du cimetière. Elle est installée par le SDESM (syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne qui en prévoit 150 sur l'ensemble du département. Cette borne sera équipée de deux prises permettant de recharger l'ensemble des véhicules électriques et hybrides actuellement sur le marché. Pour utiliser cette borne, il suffit de s'enregistrer sur le site internet [www.ecocharge77.fr](http://www.ecocharge77.fr). Un paiement de 5 € est demandé à l'enregistrement pour obtenir le badge d'accès aux bornes. Ensuite le service prépayé sera débité sur le badge à raison de 0.50 € par charge quel que soient le temps et la puissance utilisés.

# DU CÔTÉ DES ÉCOLES

## Transports : la Carte Imagine'R

Suite à une décision du STIF (syndicat des transports d'Île de France) en date du 8 juillet 2015, le forfait imagine R Scolaire devient « toutes zones », dès le 1<sup>er</sup> septembre 2015. Ce forfait permettra de voyager dans toute l'Île-de-France, tous les jours de la semaine, de façon illimitée, au tarif de **341,90 €** par an (dont 8 € de frais de dossier), hors subventions éventuelles.

**Pour en bénéficier, il n'y a aucune démarche complémentaire à effectuer.**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [imagine-r.com](http://imagine-r.com).

## L'ACTUALITÉ DES ÉCOLES



### Une fin d'année scolaire 2014/2015 bien chargée...

#### La remise des dictionnaires

Cette fin d'année a été marquée par la traditionnelle remise des dictionnaires français-anglais ou français-allemand offert par la commune aux 13 écoliers quittant l'école élémentaire. C'est devant des parents et des enseignantes émus que Monsieur le Maire a souhaité « une bonne route » à nos chers bambins avant de leur offrir un petit goûter.



#### Portes ouvertes des TAP

La fin d'année c'est aussi le moment d'ouvrir les portes de l'école pour montrer aux parents ce qui est fait... C'est sous une chaleur bien agréable que les familles ont pu assister aux représentations des différents ateliers de l'élémentaire. Les élèves de maternelle ont, quant à eux, exposé des tableaux représentant les différentes activités menées tout au long de l'année.



*Atelier danse*



*Atelier jeux  
d'opposition*



*Tableaux  
des enfants de  
maternelle.*

#### Manifestation citoyenne

Fin d'année chargée ... Entre les portes ouvertes du TAP et la représentation de la chorale a eu lieu une manifestation citoyenne au cours de laquelle Monsieur le Maire a rappelé les valeurs de la république et les élèves de l'école ont chanté la Marseillaise. Ce fut un moment d'émotion partagé par tous.

Sont apposés maintenant sur la façade de l'école élémentaire la devise de la République, le drapeau tricolore et le drapeau européen. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 est affichée à l'entrée de l'école.

Que notre école est belle !



### Représentation de la chorale

Comme chaque fin d'année, Patrice KUFF, intervenant musical a présenté à l'ensemble des familles, venues nombreuses, le résultat du travail des enfants de l'école élémentaire. Atelier musical pris en charge par la commune à raison de 3 heures par semaine. Les enfants travaillent par classe ou en ensemble. Le résultat est toujours surprenant. Bravo à tous nos petits musiciens !



C'est donc une équipe de 15 personnes reposée et motivée qui s'est préparée pour le grand jour (voir en première page l'édito du Maire et la photo).

### Kermesse

Et que serait une fin d'année sans une kermesse ?

Cette année, tout était rassemblé pour passer un bien agréable moment, le soleil, les jeux et les enfants venus nombreux. Un grand bravo à tous les bénévoles pour leur investissement qui a permis à tous nos petits de passer un bon moment et de permettre de récolter une somme non négligeable pour les coopératives des deux écoles. Encore une fois Bravo à tous !!



### **ET LA RENTRÉE 2015/2016**

La rentrée a pointé son nez après deux mois de vacances bien méritées pour nos petits et nos enseignants sans oublier le personnel d'encadrement.

### **RESTAURANT SCOLAIRE**

Du nouveau, pour les papilles de nos bambins !!!

Le marché de restauration scolaire étant arrivé à son terme, le renouvellement s'est fait avec une nouvelle entreprise : la société CESA RESTAURATION.

Axé sur des critères de sélection bien ciblés quant à l'origine des produits, leur fraîcheur, leur qualité ; mais aussi en intégrant l'utilisation de produits locaux, variés, Bio, de saison... Sans oublier le prix du repas.

Mais c'est aussi un choix qui a été guidé par la qualité de l'animation, par les repas à thème ainsi que les gâteaux d'anniversaire que nos enfants apprécient grandement chaque mois.

**La société CESA RESTAURATION a été retenue pour un marché de trois ans.**

C'est dès le mois de juillet que la commission du Temps Repas a rencontré la société afin de formaliser les modalités de collaboration et a validé les repas de septembre à novembre. Ces derniers sont disponibles sur le site de la commune dans la rubrique « Famille / Garderie, Périscolaire ».

Les premières semaines de fonctionnement nous confirment une bonne collaboration avec CESA RESTAURATION et les enfants apprécient les repas « *c'est bon !* » nous disent-ils.

Bien entendu, nous resterons vigilants pour que ces premières bonnes impressions se pérennisent tout au long de l'année.

*C. Guiéba*

Un recensement des habitants de Livry-sur-seine aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016. A cet effet, la commune recherche trois agents recenseurs. Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer votre candidature en mairie. *Contact 01 60 68 25 83.*

## RETOUR SUR IMAGES

Chaque année en mai ou juin, le Maire et l'équipe municipale organisent une réunion d'accueil des **nouveaux habitants** pour les informer sur la vie communale et associative. Les **médaillés du travail** y sont également conviés afin de recevoir leur attestation.



Photo du 20 juin 2015.



La fête de la musique, organisée le 21 juin par le comité d'animation, a rencontré un beau succès !

### ◀ Un cirque à Livry

Sur la place Mouton, cet été, un petit cirque familial avait installé son chapiteau. Plusieurs représentations ont enchanté petits et grands. Petite tache à la fête dans la nuit, des « gros malins » ont volé tous les abreuvoirs des animaux.



◀ La journée Bikers du 6 septembre a rassemblé plusieurs dizaines de fans sur la place. Belle journée d'animation et bonne occasion pour les photographes : *photo de R. Baert, la place à travers les chromes d'une Harley (trouvez l'église !).*

▶ Encore un « beau cru » pour notre 34<sup>ème</sup> Bric à Brac le 20 septembre, dernier dimanche de l'été, et sous un beau soleil. Et oui, le premier Bric à Brac date de ...1981. Que le temps passe !



# Le bloc-notes...

## ALJEC



**Salle Gaston Magat  
6, rue du four à chaux**

Pour 2015/2016, l'ALJEC vous propose :

- \* Gymnastique enfants et adultes
- \* Gymnastique de maintien
- \* Stretching
- \* Zumba
- \* Danse modern jazz enfants, ados et adultes
- \* Randonnée
- \* Tennis de table et tennis
- \* Chant-chorale
- \* Vannerie

Et les Jeudis de l'ALJEC.

Toutes les informations sur le site :

<http://aljec.jimdo.com>

et au 01 60 68 24 10 / 07 83 95 71 25

Permanence sur le site le lundi de 18h15 à 19h45.

et aussi nos prochaines manifestations :

**23/10/15 : Soirée Danse de salon**

**08/11/15 : Bourse aux vêtements et aux jouets**

**22/11/15 : Salon de l'artisanat.**



## Des nouvelles de l'ARVAL



C'est le vendredi 11 septembre au matin que les vignerons de l'ARVAL s'étaient donné rendez-vous à la vigne livryenne pour les vendanges, sous un soleil magnifique. Ils étaient une trentaine, femmes et hommes, le seau d'une main et le sécateur de l'autre, prêts à récolter jusqu'au dernier grain.

Le filet destiné à préserver le raisin de l'appétit des oiseaux une fois retiré, les grappes furent coupées et, transportées au chai dans les comportes, ne tardèrent pas à être d'abord foulées

au pied puis pressées dans le vieux pressoir en bois, le jus étant immédiatement envoyé dans la cuve en inox.

Cette cuvée 2015 se présente bien, le raisin est abondant et exempt de maladie, a atteint un degré d'alcool satisfaisant, ayant bénéficié des bonnes conditions d'ensoleillement de l'été, et toutes les conditions sont réunies pour que les 460 litres de jus obtenus se transforment - si la vinification se déroule sans anicroche - en un vin agréable que nous dégusterons au printemps.



Le débourbage, qui permet d'évacuer les parties solides descendues par gravité au fond de la cuve, a été effectué au bout de quelques heures, la fermentation alcoolique a commencé, après le transvasement dans la seconde cuve, et il va falloir pendant plusieurs semaines en surveiller quotidiennement la température.

Tous les participants à ces vendanges ont été chaleureusement remerciés par le président Gérard Laviec et un apéritif - au Clos des Pierrottes 2014 - a clôturé cette matinée de travail.

Ph. Bailly

## C.C.A.S.

Le repas des anciens aura lieu le **dimanche 29 novembre** au foyer Gaston Magat. Les colis de Noël seront, cette année, les mêmes pour tous.

## PAROISSE

Messes à Livry pour les fêtes de Toussaint, Noël, Rameaux et Trinité. Contact : [eglise.vaux-livry@sfr.fr](mailto:eglise.vaux-livry@sfr.fr)

## LOTO DU COMITE D'ANIMATION LE SAMEDI 7 NOVEMBRE A L'ALJEC

## Une structure pour aider les responsables associatifs bénévoles : le C.R.I.B.77

Le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative a initié une démarche visant à créer un "Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles" (CRIB) dans chaque département afin de permettre aux dirigeants bénévoles de leurs besoins importants en matière **d'information, de formation et de conseils** dans les domaines qui concernent la vie quotidienne de l'association pour laquelle ils ont choisi de s'engager.

Plus d'info sur le site [www.crib77.org](http://www.crib77.org) et sur le site [www.asso77.fr](http://www.asso77.fr)

# Le bloc-notes...

## DECHETTERIE : Depuis le 1<sup>er</sup> octobre !



Le SMITOM-LOMBRIC, syndicat qui gère les déchèteries, est confronté à des usages frauduleux des cartes d'accès à ses déchèteries. **La gestion des déchèteries est le 1<sup>er</sup> poste de dépenses du syndicat**, devant l'incinération. C'est donc lui qui impacte le plus la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) que nous payons tous en tant que ménages.

Pour éviter une augmentation abusive de cette TEOM, le SMITOM-LOMBRIC a décidé de mettre en place **de nouvelles modalités d'accès à ses déchèteries**, outre la mise en circulation de nouvelles cartes en cours.

**Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015**, cette nouvelle gestion des accès est matérialisée par l'enregistrement du numéro fiscal des administrés dans les bases de données du SMITOM-LOMBRIC sur présentation de justificatifs de domicile. Les cartes donneront accès aux usagers à la déchèterie de référence avec **un nombre de passages annuel fixe**. A titre d'exemple : 36 passages gratuits par an pour une berline, 18 passages pour un monospace ou break. Une fois la totalité des accès consommée, les usagers pourront continuer à se rendre en déchèterie en payant chaque nouveau passage selon la tarification définie dans le règlement intérieur des déchèteries. Plus d'info sur le site [www.lombric.com](http://www.lombric.com).

D. G.

## Espace naturel sensible « Le parc de Livry »



Des travaux sont en cours pour déplacer l'observatoire d'oiseaux qui était situé en bordure du grand plan d'eau. Après plusieurs actes malveillants, celui-ci a été démantelé par les services départementaux. Il va être reconstruit au sud de ce grand plan d'eau, plus en hauteur et avec une vue plus large sur l'environnement. D'autre part ce grand plan d'eau est classé en réserve de pêche (pêche interdite) mais les autres plans d'eau plus au sud sont ouverts aux pêcheurs. Deux associations proposent des sorties nature au long de l'année : Livry Environnement et Chartrettes Nature Environnement.

## ANCIENS COMBATTANTS



Encore un beau voyage des anciens combattants dans le sud de la France qui a été fort apprécié par tous les participants. Ambiance conviviale et grand beau temps étaient au rendez-vous. Le prochain voyage nous emmènera au pays basque (Ascain). La prochaine manifestation publique à Livry aura lieu le 11 novembre.

## ÉTAT CIVIL

### Naissances :

BOUALEM Angie Minia Myriam	12/07/2015
LAOUTI Anna	24/07/2015
ROUSSEAU Gabrielle Bella My-Lê	08/09/2015

### Mariages :

BARNIER Clémentine et PERROQUIN Cyril	20/06/2015
MAGNIER Audrey et BEDOUHENE Mouloud	15/08/2015
DRUELLE Sylvie et LIQUETTE Thierry	29/08/2015
ROHART Joséphine et TABUTEAU Romain	05/09/2015

### Décès :

MENDOZA-MORAL Maria	08/06/2015
	à LIVRY SUR SEINE
LOUIS Norbert	30/08/2015
	à LIVRY SUR SEINE
STEEN Pierre	15/09/2015
	à LIVRY SUR SEINE
VALIENTE-FRANCÈS Julian	15/04/2015
	à BOIS LE ROI
JACQUES Huguette	03/05/2015 à MELUN
SPERLICH Patrick	24/05/2015 à MELUN
GIRARD André	01/07/2015 à MELUN
NOMDEDEU Jeannette	31/07/2015 à MELUN
LAVEISSIERE Jeanne	10/08/2015 à CHAMPCUEIL
DISSAIS Monique	01/09/2015 à MELUN



## Association « Les Jardins de Livry »

Contact : [mpboulay77@orange.fr](mailto:mpboulay77@orange.fr)

« Les Jardins de Livry » est une Association loi 1901 regroupant des jardiniers amateurs. A la mi-2015, elle compte 42 adhérents dont près des 2/3 sont des habitants de Livry sur Seine. Les jardins de l'Association sont situés dans l'ancien potager du château de Livry sur Seine. Ce terrain d'environ un hectare est clos de mur et il nous a été confié pour exploitation par les sœurs dominicaines qui demeurent au Clos Notre Dame, le Couvent de Livry. Ce terrain a été divisé en parcelles de surfaces variant pour la plupart de 100m<sup>2</sup> à 200m<sup>2</sup> environ et exploitées en jardin potager familial. Chaque jardinier paie une location annuelle. Le budget ainsi dégagé, additionné chaque année d'une subvention

communale, sert à payer la taxe foncière, à l'entretien du terrain, à faire divers travaux de consolidation du bâti existant (murs, serre froide et châssis, réseau d'eau, etc.), travaux qui sont assurés par les jardiniers eux-mêmes, notamment lors de deux journées annuelles (avril et octobre). L'Association, comme souvent à Livry, est un lieu de convivialité qui se manifeste entre autre en juin, lors de la journée annuelle «barbecue ou autre» autour d'un déjeuner champêtre sur le lieu de jardinage, journée ouverte aux amis.

Pour devenir membres de l'Association, il faut donc exploiter une des parcelles du terrain qui se libèrent au fur et à mesure des défections de jardiniers. Une liste d'attente est établie.



*Le bassin aux nénuphars*



*La cabane, une des plus anciennes bâtisses de Livry*



*Parcelle de pommes de terre*



*Journée conviviale*

Composition et impression : 01 64 06 90 12



« Imprimé sur du papier recyclé »  
Commission Communication Livry-sur-Seine

Mairie de LIVRY SUR SEINE : tél. : 01 60 68 25 83  
Courriel : [mairie-de-livry-sur-seine@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-livry-sur-seine@wanadoo.fr)

SITE INTERNET DE LIVRY SUR SEINE :  
[www.livry-sur-seine.fr](http://www.livry-sur-seine.fr)

SITE DE L'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE :  
[www.melunvaldeSeine.fr](http://www.melunvaldeSeine.fr)